

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

LE GÉNÉRAL SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, libraires.
Les Abonnements et les Annonces sont
reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Dépar-
tementale et Etrangère, LAFFITE-BULLIER
et C^{ie}, place de la Bourse, 8, et à l'Agence
Centrale de Publicité des Journaux des Dé-
partements, rue du Bac, 93.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 10 novembre).

Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 06 minut. soir,	Omnibus.
4 — 35 — —	Express.
3 — 36 — —	matin, Poste.
9 — 04 — —	Omnib.-Mixte.

Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 02 minutes soir,	Omnibus-Mixte.
--------------------------	----------------

Départs de Saumur pour Paris.

9 heures 50 minut. matin,	Express.
11 — 25 — —	Omnibus.
5 — 31 — —	soir, Omnib.-Mixt.
9 — 57 — —	Poste.

Départs de Saumur pour Tours.

3 heures 02 minut. matin,	Omnib.-Mixte.
7 — 52 minut. matin,	Omnib.-Mixte.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. »	Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 »	— 13 »
Trois mois, — 5 25	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

MODIFICATIONS DANS LE CABINET ANGLAIS.

Nous empruntons à la *France*, l'article suivant :
Le bruit d'une modification ministérielle dans
le cabinet anglais court en ce moment. On assu-
re que sir George Lewis quitterait le ministère
de la guerre pour reprendre celui de l'intérieur,
et que sir Charles Wood lui succéderait au dé-
partement militaire. Sir George Grey, ministre
de l'intérieur, dont la santé est très-délicate, se
chargerait des fonctions moins assujettissantes
de lord du sceau privé, qu'occupe en ce moment
le duc d'Argyle, et ce dernier, qui s'est beau-
coup occupé des affaires de l'Inde, passerait à la
tête du département colonial. Ces bruits sont
l'indice de ce fait déjà signalé par nous à plu-
sieurs reprises, que le cabinet trouve nécessaire
de raffermir ses forces et de mieux distribuer les
capacités avant de se présenter devant la Cham-
bre, où il s'attend à une opposition formidable.
La tournure que prend l'affaire grecque offrira
à l'éloquence de lord Palmerston un de ces dis-
cours patriotiques et humoristiques où il excelle,
et il ne cache pas, dans ses conversations privées,
le parti qu'il espère en tirer. Mais l'on re-
marque, en même temps, avec quel soin les or-
ganes inspirés dans la presse s'abstiennent de
prononcer le nom de la France et de mêler, en
quoi que ce soit, cette puissance à l'espèce de
conflit qui s'est élevé entre la Grande-Bretagne
et la Russie à propos des candidatures.

Il est certain que la France n'était intéressée
dans la question qu'au point de vue de l'équilibre
européen; mais l'opinion publique et les jour-
naux se sont formellement prononcés, dans ce
pays, contre l'intronisation d'un prince anglais
à Athènes. Il faut voir avec quelle attention le
Morning-Post évite de poser la plume sur ce ter-
rain. Ardent à pousser des objections à la Russie,
il admet tacitement que celles soulevées par la
France, sont parfaitement fondées. Ces ménage-
ments extrêmes ont été fort remarqués en An-
glettre. On les y attribue d'abord au besoin
que, d'un jour à l'autre, l'Angleterre peut avoir
de la France dans les complications américaines.
Les mêmes correspondances, en effet, qui appor-
taient l'expression de l'irritation croissante, aux

Etats-Unis, contre le pavillon britannique, an-
nonçaient que le gouvernement de Washington
se montre particulièrement empressé envers les
agents français. Après sa réponse à la note de M.
Drouyn de Lhuys, le cabinet a donc à redouter
de se trouver isolé, un jour ou l'autre, dans
quelque nouveau conflit anglo-américain.

De là, sans doute, cette attitude réservée et
défensive envers la France; mais une autre in-
quiétude non moins grave le pousse plus vive-
ment encore dans cette voie. Le bruit est généra-
lement accrédité, en effet, dans les cercles politi-
ques, que les torys ont fait certaines avances à
la France. Lord Malmesbury est même cité com-
me ayant été l'organe de ces idées. La manière
dont les journaux conservateurs ont traité, dès
les premiers moments, la question d'interven-
tion américaine et la candidature du prince Al-
fred, est venue prêter une nouvelle vraisemblan-
ce à cette opinion. On y rattache une série de
mouvements des chefs torys, des speeches, des
voyages sur le continent. Quoi qu'il en soit, il
semble qu'au moment même où le premier mi-
nistre exécutait un mouvement tournant contre
la question grecque, il s'est senti lui-même pris
en flanc, et c'est moins de bonne volonté que par
force majeure, quoi qu'en dise le *Morning-Post*,
qu'on a mis la candidature au désarmement.

Nous recevons d'Italie les nouvelles suivantes :

On pense qu'il n'y aura pas de ministère défi-
nitif à Turin avant la discussion des Chambres
françaises. On croit que si, à cette époque, les
Chambres donnent, comme tout porte à le croi-
re, leur approbation à la politique de M. Drouyn
de Lhuys, ou constitueront en Italie un ministère
qui prendra pour base de sa politique la nécessité
de choisir une autre capitale que Rome.

Le général Garibaldi, à peine en voie de gué-
rison, rentre dans la vie politique. Voici la lettre
qu'il vient d'écrire à un de ses amis, pour lui re-
commander la candidature de ses partisans les
plus exaltés :

« Pise, 19 novembre 1862.

« Mon cher Nicotera, pour les élections de
Palmi et Pozzuoli (30 novembre), je vous recom-
mande vivement Corte Elementi et Rabaudi Lau-
renti di Nizza.

« Tout à vous,

G. GARIBALDI. »

L'idée de l'unité commence à perdre du terrain
en Italie.

Le conseil municipal de Gènes, dans sa séance
du 27 novembre, a adopté, à l'unanimité, une
déclaration énergique ayant pour but de protes-
ter contre la *tendance qui se manifeste d'effacer
la Ligurie du nombre des régions constituant l'Ita-
lie, et d'en faire un appendice du Piémont.*

On a affiché, à Naples, une proclamation dans
laquelle on excite le peuple à secouer le joug du
Piémont et à constituer un Etat indépendant qui
aurait pour chef le grand Garibaldi, le sauveur
de l'Italie. Cette proclamation, arrachée par la
police, a été rétablie, trois jours de suite, par les
soins du comité garibaldien.

La crise ministérielle se prolonge à Turin. M.
Pasolini, qui avait accepté en dernier lieu la mis-
sion de former le nouveau cabinet, a demandé le
concours de M. Cassinis, et ces deux personna-
ges, en réunissant leurs efforts, paraissent avoir
des chances d'aboutir. Le 5 au soir, on faisait cir-
culer, à Turin, une liste ainsi composée : président
du conseil et ministre des affaires étrangères, M.
Pasolini; finances, M. Minghetti; commerce,
M. Manna; travaux publics, M. Menabrea;
guerre, M. Petitti; marine, M. Ricci; instruc-
tion publique, M. Amari; justice, M. Cassinis;
intérieur, M. Peruzzi. Ce qui caractérise cette
liste, c'est que toutes les nationalités italiennes y
figurent; deux seulement des ministres présumés
appartiennent au Piémont.

Les incertitudes et les hésitations de Turin
profitent à Mazzini. Le célèbre agitateur vient
de tracer une nouvelle ligne de conduite à ses
agents. Il déclare, dans une circulaire récem-
ment publiée, que l'événement d'Aspremonte a
clos la période de l'action légale et inauguré celle
de l'action extra-légale, c'est-à-dire des sociétés
secrètes et des conspirations. Pour commencer,
Mazzini recommande la formation d'associations
d'un nouveau genre, destinées à remplacer les
sociétés émancipatrices, et qui, prenant leur vrai
nom, s'appelleraient *association du premier de-
gré et du second degré républicain*. Nous avons
signalé dans le temps le manifeste par lequel
Mazzini déclarait la guerre à la maison de Savoie;
il agit maintenant en conséquence. (*La France*).

Turin, 6 décembre. — *L'Opinione* assure que

FABLETTON.

L'HÉRITAGE D'UNE BONNE ACTION.

Depuis dix ans, Rémy Viard avait un magasin de
meubles rue Saint-Honoré. Il fabriquait lui-même et em-
ployait plusieurs ouvriers. C'était un homme actif, in-
telligent, et, grâce à cette activité intelligente, il était
parvenu, avec très-peu de capitaux, à entreprendre de
riches ameublements qui passaient de son magasin dans
des salons dorés. Rémy Viard faisait donc de bonnes af-
faires et se serait trouvé tout-à-fait heureux, si sa femme,
qu'il adorait, lui eût donné un enfant. Mais la mauvaise
santé de madame Viard semblait lui ôter toute espé-
rance à ce sujet; il se contentait de l'entourer de soins
tout en travaillant pour elle, ne voulant lui manifester
aucune espèce de regret; seulement, il lui arrivait de
dire avec gâté les jours où elle se portait mieux que
d'habitude :

— Il ne nous manque plus qu'un enfant rose et frais
comme toi aujourd'hui.

Rémy se montrait aussi bon dans ses rapports avec
ses ouvriers qu'avec sa femme. Cependant, un jour il
eut avec l'un d'entre eux une violente discussion, à la

suite de laquelle il le renvoya. Dans l'atelier, on donna
généralement raison au patron. L'ouvrier avait répondu
d'une façon inconvenante à un reproche mérité. D'ai-
leurs, il travaillait chez M. Viard depuis peu de temps
et n'était pas très-connu de ses compagnons de travail.
Cet incident fut donc vite oublié.

Six mois après, un tapissier ouvrait un élégant maga-
sin juste en face de celui de M. Viard. Il étala quantité
de meubles à peu près semblables à ceux de Rémy, qu'il
afficha à un bon marché fabuleux. Ce nouveau tapissier
n'était autre que l'ouvrier renvoyé par Rémy. On sut
bientôt qu'il avait fait un petit héritage, à l'aide duquel
il venait de s'établir. Rémy Viard et le nouveau maître
tapissier, qui s'appelaient Thomas Ruel, ne se rapprochèrent
pas malgré leur voisinage; ils restèrent étrangers l'un à
l'autre. Rémy n'en voulait pas le moins du monde à son
ancien ouvrier; mais celui-ci évitait de le voir et de
lui parler.

Peu de temps après, quelques ouvriers de M. Viard,
les plus mauvais, il est vrai, quittèrent son atelier pour
passer dans celui de Thomas, et bientôt Rémy put constater
une diminution dans le chiffre de ses affaires; il
s'en inquiéta peu d'abord, un bonheur longtemps attendu
l'absorbait tout entier: il avait enfin l'espoir d'être père
dans quelques mois!

Cependant, il fut bien forcé de s'avouer que ses bons
ouvriers commençaient à suivre les mauvais. D'un autre
côté, il perdait des clients, plusieurs commandes lui
furent retirées sous divers prétextes, et, comme il s'en
étonnait, il fut appelé un matin chez le comte d'Albar,
qui lui avait confié la décoration de plusieurs salons.

En arrêtant avec lui leurs conventions, le comte lui dit
en véritable grand seigneur :

— On est venu me proposer de me fournir tout ce
que je vous demande pour une somme bien moindre que
le total de vos comptes, mais je vous sais homme de
goût et de conscience; et je ne marchandé jamais le tra-
vail bien fait.

— Il serait impossible de vous servir aussi bien que
moi à meilleur marché, répondit Viard.

— Votre voisin, Thomas Ruel, me disait hier le con-
traire; mais, je le répète, j'ai toute confiance en vous.

La confiance du comte n'excluait pas un léger doute.
M. Viard comprit au ton dont il parlait que s'il n'avait
pas voulu changer de fournisseur malgré les insinuations
de Thomas Ruel; il n'en était pas moins surpris de la
différence remarquable des prix.

— Ah! je dois cela à Thomas Ruel! pensa l'honnête
Viard; quand je devrais me ruiner, le comte sera con-
tent.

Voir le n° du 6 décembre
à la fin du vol.

M. Farini s'est joint à MM. Pasolini et Cassinis, pour la formation d'un cabinet. MM. Minghetti et Peruzzi ont eu une longue conférence avec le roi.

La *Discussion* dit que la crise ministérielle continue. La combinaison que l'on considérait le 5 comme définitive, a échoué par suite des difficultés survenues. Le général Cialdini a refusé le mandat de former un cabinet. MM. Pasolini et Cassinis n'ont pas encore perdu tout espoir de réussir. — Havas.

En Grèce, les démonstrations en faveur du prince Alfred continuent; mais elles ne paraissent plus ni si unanimes ni si paisibles.

Un changement notable s'est opéré sous ce rapport dans la physionomie des nouvelles d'Athènes. Ainsi l'on parle d'une manifestation favorable au candidat russe. Des troubles ont éclaté dans diverses provinces à propos des discussions électorales. A Patras, la démonstration pour le prince Alfred a été suivie d'une contre-manifestation préparée par les Ioniens, qui connaissent, pour les avoir goûtées, toutes les douceurs du protectorat britannique, qui ont peut-être raison de vouloir les épargner à leurs frères d'Athènes, mais qui ont tort de recourir dans ce but aux voies de fait, car il paraît que la manifestation a dégénéré en lutte, et que le portrait du prince Alfred a été déchiré et foulé aux pieds.

Le parti anglais à Athènes procède par la persécution. M. Christidès, ancien ministre, et M. Philimon, rédacteur du *Siecle* attique, ont dû, le premier à ses sympathies françaises et le second à ses sympathies russes, d'être frappés d'exil.

Au milieu de ces tiraillements, le gouvernement provisoire perd toute autorité morale, et l'anarchie, une anarchie d'autant plus dangereuse qu'elle atteint l'armée elle-même, lève partout la tête; que l'on ajoute à cela la pénurie du trésor, le défaut de crédit, et l'on aura une idée du désordre matériel et moral dans lequel se trouve la Grèce. (La France.)

On lit dans la correspondance Havas :

La Banque a refusé de prêter quatre millions sur les biens nationaux déjà hypothéqués pour l'emprunt Rothschild, et elle n'a pas accepté l'autorisation d'émettre des bons du Trésor. La Banque a fondé une succursale au Pirée; on croit qu'elle y enverra sa réserve métallique.

L'armée est une occasion de graves embarras. Des officiers subalternes dans les provinces veulent être chefs de corps. La guerre civile a failli éclater dans la capitale. L'armée se dissout.

L'ancien président du conseil, M. Colocotronis, étant revenu à Athènes, a failli être tué; il est reparti. Le gouvernement provisoire paraît fortement ébranlé.

Athènes, 5 décembre. — Les opérations du suffrage universel ont commencé aujourd'hui. Deux mille cinq cents électeurs ont déposé leur vote écrit; tous sans exception ont voté pour Alfred.

L'élection de ce prince est considérée comme certaine.

Athènes, 6 décembre. — Le gouvernement provisoire publie un décret pour l'émission d'un capital de six millions de drachmes en obligations de cent drachmes, portant intérêt à 6 0/0 avec amortissement de 1 0/0 et 1 0/0 de prime. — Havas.

Viard tint parole; mais il ne gagna rien sur ce travail, si ce n'est la certitude de savoir qu'il avait un ennemi dans son ancien ouvrier.

Cette découverte l'attrista; il ne risquait pas de se ruiner promptement, parce qu'il n'avait point de dettes; mais ses gains s'amointraient chaque jour, et sa maison, fondée avec tant de courage par un travail assidu de plusieurs années, perdait de sa valeur.

Cependant, le bon Remy était bien heureux: la santé de sa femme s'affermissait à mesure qu'elle approchait de l'époque où elle allait être mère.

Ce fut le 6 janvier, à une heure du matin, qu'il embrassa pour la première fois l'enfant si désiré, une petite fille qui vint au monde se portant à merveille. Aussi, quand l'heureux père entra ce jour-là dans son magasin, il lui sembla que la fesse de ses affaires allait changer. — Dieu ne m'envoie pas cette enfant pour me retirer le travail qui doit la faire vivre, pensait-il.

Comme il faisait cette réflexion, un homme se présenta chez lui. Viard s'étonna en reconnaissant Thomas Ruel. Il le laissa s'avancer et s'expliquer. Thomas paraissait embarrassé, cependant il prit le ton de la franchise pour dire à Viard :

— Vous m'en voulez peut-être encore; j'ai été un peu vil, je le sais, mais quelques paroles de colère, ça s'ou-

INAUGURATION DU BOULEVARD DU PRINCE-EUGÈNE.

L'inauguration du boulevard du Prince-Eugène a eu lieu dimanche avec une grande solennité.

Le nouveau boulevard et la place du Trône étaient sablés et tous les mâts pavés. Les maisons voisines avaient également des drapeaux à toutes leurs croisées. Des estrades étaient organisées sur tous les terrains non bâtis, formant bordure de chaque côté du boulevard.

A 10 heures et demie, les sergents de ville et les gardes de Paris à pied et à cheval, ont organisé le service d'ordre. Le pourtour et colonnade de la place du Trône étaient occupés exclusivement par les gardiens des promenades publiques en cabans verts sur leur uniforme.

La tente où le corps municipal de Paris devait recevoir l'Empereur, était établie entre l'Arc-de-Triomphe et la Fontaine.

A midi, la garde nationale, très-nombreuse, la troupe de ligne et la cavalerie, tambours, clairons et musiques en tête, se rendaient aux différents points qui leur étaient assignés. La foule était alors si grande sur le boulevard du Temple et sur le boulevard du Prince-Eugène, rue de la Roquette et à l'entour de la place du Trône, que l'on n'y circulait plus qu'avec peine.

Dès 11 heures et demie, les personnes munies de cartes, et les grandes députations d'anciens militaires, etc., étaient arrivées, la plupart, place du Trône, et prenaient, chacune, la place que des écritaux leur réservaient.

L'Empereur est monté à cheval, dans la cour des Tuileries à une heure et demie, et après avoir passé sous l'arc-de-triomphe du Carrousel, s'est dirigé vers la rue de Rivoli, par les guichets du pavillon Rohan.

Sa Majesté, ayant à sa droite S. A. I. le prince Napoléon et à sa gauche le prince Joaquin Murat, chef d'escadron des Guides, était accompagnée d'un nombreux et brillant état-major, dans lequel on remarquait MM. les maréchaux Randon, Magnan, Vaillant, Canrobert, Baraguay-d' Hilliers, de Mac-Mahon, Niel, et nos plus hautes illustrations militaires.

L'escorte était composée de deux escadrons des gardes de Paris et d'un détachement des Cent-Gardes.

Peu après, l'Impératrice est montée en voiture et a suivi le même chemin que l'Empereur. Elle était escortée par des détachements du régiment des Guides et par les officiers de sa maison.

Sa Majesté était dans une magnifique voiture de gala, trainée par des chevaux richement harnachés et conduits par des valets revêtus de la grande livrée impériale. La voiture, garnie de glaces, permettait au public de voir Sa Majesté qui avait sur ses épaules un vêtement brodé d'or, et était coiffée d'un chapeau blanc.

LL. MM. et leur cortège ont parcouru la rue de Rivoli, le boulevard de Sébastopol, le boulevard St-Martin et le faubourg du Temple, sur lequel débouche le boulevard du Prince-Eugène. Sur tout ce parcours, l'Empereur et l'Impératrice ont été vivement acclamés et salués avec un sympathique respect. L'Empereur conduisait son cheval au pas, répondant par des saluts au vivat de la foule. L'Impératrice répondait également aux acclamations avec sa grâce habituelle.

Lorsque l'Empereur est arrivé sur la place, les musiques militaires ont joué l'air de la *Reine Hortense*, et partout ont retenti des acclamations nombreuses.

blie; vous êtes un brave homme, un bon cœur et je crois que cela ne vous empêchera pas de m'obliger.

— Il ne me croit pas instruit de ses menées de mauvais voisin, se dit Viard.

Thomas continua :

— Oui, j'ai préféré m'adresser à vous dans le besoin pressant où je suis; vous n'êtes pas homme à laisser volontiers les gens dans la peine quand vous pouvez les en tirer.

— Non certes! s'écria Viard, en qualité de voisins, surtout, on doit s'entraider et non pas chercher à s'enlever le travail, le pain de l'ouvrier comme vous l'avez fait.

— Que voulez-vous dire? demanda Thomas confus.

— Que vous faites bien de venir me demander un service le jour de la naissance de ma fille; je suis si heureux que je puis tout pardonner. Parlez, Thomas Ruel! que désirez-vous de moi?

— Ce que je désire? répéta celui-ci interdit: au moins, ne croyez pas...

— Je sais ce que je dois croire, reprit Viard. Ne vous en inquiétez pas et dites ce que vous voulez.

La bonté de Remy rassura Thomas.

— Il arrive souvent, dit-il en cherchant à s'excuser, qu'entre confrères on se porte préjudice même sans le

M. le préfet de la Seine a fait un discours très-développé dans lequel il a présenté le tableau des transformations de la ville de Paris, et indiquait tout ce qu'elles renferment d'éléments, de bien-être, de prospérité et de grandeur pour la capitale de la France.

Un profond silence s'est ensuite établi et la voix de l'Empereur s'est fait entendre. Nous n'avons point le texte du discours de Sa Majesté qui a été, à plusieurs reprises, interrompu par les acclamations les plus chaleureuses; néanmoins nous pouvons dire que deux traits principaux de ce discours ont vivement frappé l'auditoire. S. M. a parlé de la question de la boulangerie au point de vue des intérêts du peuple et a traité cette grande question avec une grande hauteur de vues.

L'Empereur a dit ensuite qu'on avait donné au boulevard transversal, le nom de la Reine Hortense, sa mère, mais que, bien qu'il fût profondément touché de ce sentiment, il n'acceptait pas pour sa famille le monopole d'un hommage réservé à toutes nos gloires nationales; qu'en conséquence, il entendait donner au nouveau boulevard, le nom de *Richard Lenoir*, qui de simple ouvrier, est devenu l'un des industriels les plus éminents d'Europe, et qui après avoir nourri ses ouvriers dans les jours de détresse, les avait transformés en soldats et avait marché à leur tête pour défendre la patrie.

Après ce discours, les cris de *Vive l'Empereur!* auxquels s'associaient, avec la plus grande énergie, les cris de *Vive l'Impératrice!* ont éclaté de toute part et fait une véritable ovation à Leurs Majestés. Plusieurs décorations ont été remises ensuite par l'Empereur.

Leurs Majestés sont rentrées aux Tuileries vers trois heures et demie, à la fois charmées et touchées des démonstrations enthousiastes de la population, de la garde nationale et de l'armée.

Le soir, la place du Trône, le boulevard du Prince-Eugène et le boulevard Richard-Lenoir, ont été brillamment illuminés, ainsi que les rues voisines du théâtre de la fête. — Havas.

FAITS DIVERS.

Le maréchal ministre de la guerre vient de soumettre à l'Empereur un projet de réorganisation de l'important ministère qu'il dirige, et ce projet a été sanctionné par un décret impérial, que publie le *Moniteur*, en le faisant précéder du rapport de l'honorable ministre.

Le principe qui a servi de base à l'organisation nouvelle est celui-ci: réduire le personnel des employés et améliorer leur position, pour la mettre en rapport avec les conditions actuelles de la vie en présence du renchérissement de toutes choses.

Aux termes du rapport ministériel, l'organisation décidée fixe une nouvelle échelle de traitements; elle établit une proportion plus juste entre le nombre des emplois supérieurs et le chiffre total de l'effectif; sans imposer au Trésor aucune aggravation de charges, elle permet de récompenser avec plus d'efficacité les services rendus à l'Etat dans ces fonctions moins brillantes que beaucoup d'autres, mais non moins utiles et tout aussi honorables.

Le ministère de la guerre occupera désormais 479 fonctionnaires et employés de tous grades qui se répartissent ainsi: 7 directeurs, 1 chef du

vouloir; s'il en a été ainsi de ma part, vous n'aviez qu'à m'en avertir, je me serais fait un devoir de ne pas retomber dans la même faute; mais je n'osais vous adresser la parole le premier, et si ce n'était la situation dans laquelle je me trouve...

— Soyez franc, Thomas, interrompit Viard, fatigué de ces détours, vous m'avez pris de bons ouvriers et une partie de mes clients; cela vous a mal réussi, puisque vous venez aujourd'hui me demander sans doute de l'argent...

— Mon cher monsieur Viard, supplia humblement Thomas, je vous jure...

— Combien vous faut-il?

— Mille francs, pour un paiement que je ne puis reculer.

Viard ouvrit sa caisse.

— Les voilà, dit-il; c'est la moitié de ce que j'ai chez moi; nous partageons en amis.

— Oui, en amis! s'écria Thomas avec un élan sincère; je n'oublierai jamais cela. Vous me sauvez! Sans vous j'étais menacé de la faillite...

— Je m'en doutais, dit Viard. Ne me remerciez pas: c'est à ma fille que vous devez tout.

(La suite au prochain numéro.)

cabinet du ministre, 2 directeurs-adjoints et 2 sous-directeurs, 25 chefs de bureau, 26 sous-chefs, 2 sous-chefs militaires du dépôt de la guerre, 25 chefs de section, 160 commis principaux, 222 commis ordinaires, 2 traducteurs, 2 élèves dessinateurs, 1 agent comptable, 1 conservateur du mobilier, 1 inspecteur des travaux de bâtiment.

Cette mesure témoigne de l'active et louable sollicitude que porte le maréchal ministre de la guerre aux employés placés sous ses ordres.

— La crise industrielle provoquée par la rareté du coton sur les marchés de l'Europe a commencé à se faire sentir en France vers le milieu de l'année 1862. A cette époque les travaux de la campagne occupaient encore un grand nombre de bras, sur tous les points de l'Empire. Mais, dès le commencement de la mauvaise saison les souffrances des ouvriers filateurs, devenues plus graves, ont été l'objet de la vive sollicitude de l'Empereur, qui a invité les ministres de l'intérieur et des travaux publics à prendre d'urgence les mesures nécessaires pour venir en aide aux populations des districts manufacturiers.

Bien que l'industrie cotonnière s'exerce dans quarante départements de l'Empire, il n'en est guère que quinze à vingt où elle ait une importance réelle. Parmi ces derniers départements, on doit citer en première ligne celui de la Seine-Inférieure, qui renferme à lui seul plus du quart du nombre total des broches existant actuellement en France pour la filature du coton.

Dans ce département, le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, se conformant aux intentions exprimées par S. M., a prescrit, dès la fin du mois d'octobre dernier, l'ouverture de chantiers pour la rectification de diverses rampes sur les routes impériales.

— Une souscription a été ouverte à Rouen par l'initiative des principaux industriels du département de la Seine-Inférieure, pour créer un fonds de secours au profit des ouvriers de l'industrie cotonnière de ce département.

Le *Moniteur* reçoit dans ses bureaux et se charge de transmettre au comité de Rouen le montant des offrandes destinées à cette œuvre de bienfaisance.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES

CANAUX D'IRRIGATION ITALIENS,

(CANAL CAVOUR),

Section du Pô au Tessin, le tout dans les provinces de l'ancien Piémont.

Président : M. le marquis DE CAVOUR; Vice-Présidents : MM. MANSEL, président de la Banque d'Agra et des Services-Unis; MINGHETTI, vice-président de la chambre des députés.

Emprunt de 55 millions 6 0/0.

INTÉRÊT ET AMORTISSEMENT GARANTIS PAR L'ÉTAT,

En 110,000 obligations de 500 fr. ou 20 livres sterling, remboursables par tirages annuels à fr. 525, ou 21 livres sterling en 50 ans, conformément aux statuts.

INTÉRÊT ANNUEL (par semestre, 1^{er} janvier et 1^{er} juillet) : 30 fr. payables à Turin, Paris, Bruxelles, Lyon et Marseille, ou 24 shellings sterling, payables à Londres en livres sterling, et à Francfort-sur-le-Mein, Amsterdam et Berlin, au cours.

GARANTIE DE L'EMPRUNT : 1^o Le capital actions déjà placé en totalité et garanti par l'Etat; — 2^o Les canaux domaniaux en plein rapport cédés à la compagnie par l'Etat; — 3^o La garantie spéciale de l'Etat pour le service de l'intérêt à 6 0/0 et de l'amortissement de cet emprunt.

Toutes les obligations seront revêtues de la signature d'un commissaire royal.

Souscription publique.

La Société Générale a l'honneur de prévenir le public qu'une souscription pour le placement de 110,000 obligations composant l'emprunt de 55 millions autorisé par les statuts, sera ouverte le mercredi 10 décembre, aux conditions suivantes :

PRIX DE SOUSCRIPTION : 480 fr. par obligation, jouissance du 1^{er} janvier 1863.

VERSEMENTS :
 100 fr. en souscrivant ;
 100 fr. le 1^{er} avril 1863 ;
 100 fr. le 1^{er} juillet 1863 ;
 100 fr. le 1^{er} octobre 1863 ;
 80 fr. le 1^{er} janvier 1864.

Les souscripteurs auront le droit de se libérer entièrement en souscrivant, avec escompte de 6 0/0. Dans ce cas, ils auront à verser seulement 465 fr. par obligation.

Les souscriptions seront reçues jour par jour, jusqu'à concurrence de la totalité de l'emprunt.

N.-B. — Sur ces 110,000 obligations, 12,900

sont déjà souscrites, avec l'autorisation du gouvernement, par des communes et des établissements de bienfaisance en Italie.

On souscrit :

A PARIS, chez MM. ÉMILE ERLANGER et C^{ie}, 21, rue de la Chaussée d'Antin ;

A LYON, » MM. V^o MORIN, PONS et MORIN ;

A MARSEILLE » M. PAUL BLAVET ;

A LONDRES, » MM. MASTERMAN, PETERS et C^{ie} ;

A BRUXELLES, » MM. DELLONE, TIBERGHEN et C^{ie} ;

A FRANCFORT-S/M » M. RAPHAEL ERLANGER ;

d^o » MM. FRÈRES BETHMANN ;

A BERLIN, » MM. MENDELSSOHN et C^{ie} ;

A TURIN, MILAN, GÈNES, LIVOURNE, GENÈVE, BERNE, chez les Banquiers de la Société (614)

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Hier, vers onze heures du matin, un accident épouvantable a jeté l'effroi dans le quartier de Fenet. Tout-à-coup, sans le moindre signe précurseur, le plancher du premier de la maison n^o 177 s'est affaissé.

Le rez-de-chaussée était alors habité par la famille Thibault. Le père n'a reçu aucune blessure, l'enfant était dans l'embrasement de la porte, la mère seule a de fortes contusions ; cependant elle a été protégée par une travée de soliveaux dont une extrémité reposait sur le sol et l'autre contre la muraille. Sous ce réduit, elle a été préservée de la chute du mobilier de l'étage supérieur. Dans cette chambre, il y avait au moment de l'accident un homme seul, il a été entraîné au milieu des décombres et des débris de meubles ; il a reçu plusieurs blessures, qui, jusqu'à présent n'inspirent aucune crainte pour ses jours.

Si cette rupture, due à vétusté du plancher, se fût produite la nuit, elle eût incontestablement causé la mort de plusieurs personnes ; les lits ont été écrasés sous le poids des décombres et des soliveaux.

La Loire a atteint, hier matin, le maximum de sa crue, elle est montée à l'échelle du pont Cessart à 3 m. 70.

Aucune crue nouvelle n'est signalée dans la Haute-Loire.

CONCERT DE MM. ALTAVILLA ET SEMLER.

Un grand concert sera donné aujourd'hui au théâtre de Saumur, par M. ALTAVILLA, premier ténor des principaux théâtres d'Italie et du théâtre royal de Berlin, et M. SEMLER, pianiste-compositeur. Ces deux artistes distingués viennent d'obtenir un grand succès à Angers, la Rochelle, Royan, Nantes, Bordeaux, Périgueux, etc.

Nous extrayons du *Périgord* du 13 novembre dernier, les lignes suivantes, relatives à un des concerts donnés à Périgueux par MM. Altavilla et Semler.

« Nous avons eu le plaisir d'assister au deuxième concert donné par MM. Altavilla et Semler. La soirée a été des plus brillantes, le succès immense. Ce fut un véritable triomphe, du commencement à la fin.

» M. Altavilla a justifié la grande réputation qu'il a obtenue sur les principales scènes d'Italie, sur celles d'Angleterre, etc.

» Sa voix a beaucoup d'ampleur, de velouté, d'étendue et une grande sonorité, dont la puissance est adoucie par une méthode parfaite. Ajoutez à cela des manières distinguées, et l'on ne sera pas surpris des applaudissements chaleureux qui lui ont été prodigués après la barcarolle d'un *Ballo in Marschera*, et surtout dans la cavatine d'*Anna Bolena*, dite avec un profond sentiment artistique.

» Le *Noël* d'Adam a particulièrement excité l'enthousiasme et a valu au brillant ténor une véritable ovation, de grands applaudissements et un rappel unanime.

» Enfin la *Tarentelle* de Rossini, dite avec une verve toute italienne, nous a fait apprécier la souplesse du talent de cet éminent chanteur.

» M. Semler a eu sa juste part des applaudissements. Une exécution magistrale est le premier caractère de son talent. Le *Miserere* du *Trovalore*, une fantaisie sur *Guillaume Tell* ont fait valoir l'agilité, la puissance de cet habile artiste.

» Nous avons entendu quelques-unes de ses ravissantes compositions, publiées à Londres : un nocture, une polka et une mazurka d'une originalité piquante.

La troupe de M. Nestor jouera avant le concert : *Après le bal* et *le Piano de Berthe*.

Pour chronique locale et faits divers : P. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Voici le discours prononcé par l'Empereur à l'inauguration du boulevard du Prince-Eugène :

« Monsieur le préfet, » Messieurs les membres du conseil municipal,

» J'ai voulu présider à l'inauguration de ce nouveau boulevard pour vous remercier de votre infatigable dévouement aux intérêts de cette grande cité.

» Transformer la capitale en la rendant et plus vaste et plus belle, ce n'est pas seulement reconstruire plus de maisons qu'on en abat, fournir du travail à une foule d'industries diverses, c'est encore introduire partout des habitudes d'ordre et l'amour du beau.

» Ces rues spacieuses, ces maisons architecturales, ces jardins ouverts à tous, ces monuments artistiques, en augmentant le bien-être, perfectionnent le goût. Et si l'on songe qu'à côté de ces vastes travaux vous développez également l'assistance publique, vous multipliez les édifices religieux, les bâtiments destinés à l'éducation, on doit vous savoir un gré infini de faire tant de choses utiles, sans commettre en rien l'état prospère des finances de la ville.

» Ma constante préoccupation, vous le savez, est de rechercher les moyens de remédier au ralentissement momentané du travail, et d'amener l'aisance dans les classes laborieuses. La question de l'alimentation publique vient encore récemment d'attirer mon attention particulière.

» La dernière discussion au conseil d'Etat fera introduire quelques réformes utiles dans la boulangerie. Je suis d'ailleurs décidé à conserver, en le modifiant, le système de la compensation et d'établir, suivant les localités, soit la taxe officielle, soit une taxe officieuse. Je tiens aussi à vous remercier du concours que vous avez tous prêté à une œuvre due à l'initiative de l'Impératrice, et qui, mettant des capitaux à la portée des artisans honnêtes et laborieux, fera mentir le vieux proverbe qu'on ne prête qu'aux riches. — Si, comme je l'espère, cette institution se développe, il sera consolant de penser qu'une bonne réputation est une véritable propriété offrant ses avantages et ses garanties.

» Les œuvres de la paix se recommandent d'autant plus qu'on y rattache les souvenirs glorieux de notre histoire. Aussi ai-je voulu que le nouveau boulevard qui traverse l'un des faubourgs les plus industriels portât le nom du Prince Eugène, de cet enfant de Paris, officier d'ordonnance du général Hoche à quatorze ans, l'un des héros de la retraite de Russie et qui, plutôt que d'abandonner la France et l'Empereur, refusa la couronne d'Italie que lui offraient les souverains alliés.

» Je ne saurais dire combien m'a touché ce mouvement spontané de la population qui a donné le nom de ma mère à l'un des boulevards voisins, mais je ne puis accepter cette désignation. Les noms à inscrire sur le marbre ne doivent pas être le privilège exclusif de ma famille ; il appartient à tous ceux qui ont rendu des services au pays. Ainsi donc la nouvelle voie de communication qui remplace aujourd'hui le canal Saint-Martin s'appellera dorénavant : *boulevard Richard-Lenoir*.

» Quoiqu'il existe déjà une petite rue *Richard-Lenoir*, je désire faire paraître dans un plus grand jour le nom de cet homme qui, de simple ouvrier du faubourg Saint-Antoine, devint l'un des premiers manufacturiers de France, que l'Empereur décora de sa main pour les immenses progrès qu'il fit faire à l'industrie du coton, et qui employa une fortune noblement acquise à soutenir ses ouvriers pendant les mauvais jours et à les armer lorsqu'il fallut repousser l'invasion étrangère.

» Occupons-nous donc de tout ce qui peut à la fois améliorer la condition matérielle du peuple et élever son moral. Plaçons toujours devant ses yeux un noble but à atteindre et l'exemple de ceux qui ont conquis la fortune par le travail, l'estime par la probité, la gloire par le courage.

» Je ne saurais dire combien m'a touché ce mouvement spontané de la population qui a donné le nom de ma mère à l'un des boulevards voisins, mais je ne puis accepter cette désignation. Les noms à inscrire sur le marbre ne doivent pas être le privilège exclusif de ma famille ; il appartient à tous ceux qui ont rendu des services au pays. Ainsi donc la nouvelle voie de communication qui remplace aujourd'hui le canal Saint-Martin s'appellera dorénavant : *boulevard Richard-Lenoir*.

» Quoiqu'il existe déjà une petite rue *Richard-Lenoir*, je désire faire paraître dans un plus grand jour le nom de cet homme qui, de simple ouvrier du faubourg Saint-Antoine, devint l'un des premiers manufacturiers de France, que l'Empereur décora de sa main pour les immenses progrès qu'il fit faire à l'industrie du coton, et qui employa une fortune noblement acquise à soutenir ses ouvriers pendant les mauvais jours et à les armer lorsqu'il fallut repousser l'invasion étrangère.

» Occupons-nous donc de tout ce qui peut à la fois améliorer la condition matérielle du peuple et élever son moral. Plaçons toujours devant ses yeux un noble but à atteindre et l'exemple de ceux qui ont conquis la fortune par le travail, l'estime par la probité, la gloire par le courage.

» Je ne saurais dire combien m'a touché ce mouvement spontané de la population qui a donné le nom de ma mère à l'un des boulevards voisins, mais je ne puis accepter cette désignation. Les noms à inscrire sur le marbre ne doivent pas être le privilège exclusif de ma famille ; il appartient à tous ceux qui ont rendu des services au pays. Ainsi donc la nouvelle voie de communication qui remplace aujourd'hui le canal Saint-Martin s'appellera dorénavant : *boulevard Richard-Lenoir*.

» Quoiqu'il existe déjà une petite rue *Richard-Lenoir*, je désire faire paraître dans un plus grand jour le nom de cet homme qui, de simple ouvrier du faubourg Saint-Antoine, devint l'un des premiers manufacturiers de France, que l'Empereur décora de sa main pour les immenses progrès qu'il fit faire à l'industrie du coton, et qui employa une fortune noblement acquise à soutenir ses ouvriers pendant les mauvais jours et à les armer lorsqu'il fallut repousser l'invasion étrangère.

» Occupons-nous donc de tout ce qui peut à la fois améliorer la condition matérielle du peuple et élever son moral. Plaçons toujours devant ses yeux un noble but à atteindre et l'exemple de ceux qui ont conquis la fortune par le travail, l'estime par la probité, la gloire par le courage.

Londres, 8 décembre. — Le *Times* dit : L'Empereur a fait preuve d'habileté en traitant des questions populaires dans le discours qu'il a prononcé hier à l'inauguration du boulevard du Prince-Eugène. C'est une pensée heureuse de joindre les sujets qui intéressent le plus les classes ouvrières aux traditions de la famille Bonaparte et de mêler les noms des membres de la

famille impériale à ceux des hommes remarquables sortis des classes populaires. — Havas.

Turin, 7 décembre. — La Gazette de Turin croit pouvoir annoncer que la crise ministérielle est terminée et donne la composition suivante du nouveau cabinet comme très-probable: MM. Farini, président du conseil sans portefeuille; Pasolini, affaires étrangères; Pérucci, intérieur; Minghetti, finances; Menabrea, travaux publics; Petitti, guerre; Ricci, marine; Amori, instruction publique; Cassinis, justice; Manna, commerce.

New-York, 25 novembre. — Les fédéraux avaient accordé aux habitants de Frederiksburg un délai expirant le 25 au matin pour faire sortir de la place les femmes et les enfants. On n'a pas encore reçu la nouvelle que le bombardement fut commencé. — Havas.

Français, latin, grec; préparation au baccalauréat.

Leçons particulières et en ville.

M. RIGAL, professeur, à la pension de Nantilly. (599)

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE CHEVAUX.

Plus de feu? 46 ans de succès! Le Liniment-Boyer-Michel, d'Aix (Provence), remplace le feu, sans traces de son emploi, sans interruption de travail et sans inconvénient possible; il guérit toujours et promptement les boîtes récentes ou anciennes, entorses, foulures, écarts, molettes, faiblesses de jambes, etc. (Se défier des imitations et contrefaçons.) Dépôt à Angers, Menière, ph.; à Cholet, Bontems, ph.

Marché de Saumur du 6 Décembre.

Froment (hect. de 77 k.)	19 52	Huile de lin	62 —
2 ^e qualité, de 74 k.	18 60	Paille hors barrière	28 66
Seigle	11 75	Foin	62 70
Orge	11 25	Lozerne (les 750 k.)	58 50
Avoine (entrée)	8 75	Graine de trèfle	52 —
Fèves	12 —	— de luzerne	—
Pois blancs	20 —	— de colza	—
— rouges	16 —	— de lin	50 —
Cire jaune (50 kil)	160 —	Amandes en coques	—
Huile de noix ordin.	63 —	(l'hectolitre)	—
— de chenevis	55 —	— cassées (50 k.)	—

COURS DES VINS (1).

BLANCS (2).

Coteaux de Saumur 1862	1 ^{re} qualité	» à »
Id.	2 ^e id.	» à »

Ordin., environs de Saumur, 1862	1 ^{re} id.	110 à »
Id.	2 ^e id.	100 à »
Saint-Léger et environs 1862	1 ^{re} id.	100 à »
Id.	2 ^e id.	90 à »
Le Puy-N.-Dame et environs, 1862	1 ^{re} id.	90 à »
Id.	2 ^e id.	80 à »
La Vienne, 1862		» à »

ROUGES (3).

Souzay et environs, 1861		120 à 125
Champigny, 1861	1 ^{re} qualité	230 à »
Id.	2 ^e id.	125 à 140
Varrains, 1862		110 à 120
Bourgueil, 1862	1 ^{re} qualité	155 à 140
Id.	2 ^e id.	120 à 130
Restigny 1862		100 à 110
Chinon, 1862	1 ^{re} id.	105 à »
Id.	2 ^e id.	95 à »

(1) Prix du commerce. — (2) 2 hect. 30 lit. — (3) 2 hect. 20 lit.

BOURSE DU 6 DÉCEMBRE.

3 p. 0/0 hausse 20 cent. — Fermé à 70 45.
4 1/2 p. 0/0 baisse 35 cent. — Fermé à 97 45.

BOURSE DU 8 DÉCEMBRE.

3 p. 0/0 hausse 20 cent. — Fermé à 70 65.
4 1/2 p. 0/0 hausse 45 cent. — Fermé à 97 60.

P. GODET, propriétaire-gérant.

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1862, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'Echo Saumurois ou le Courrier de Saumur:

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE LAMICHE.

Les créanciers de la faillite du sieur François Lamiche, marchand épiciers-grainetier, demeurant à Doué-la-Fontaine, sont de nouveau prévenus que la vérification des créances de cette faillite aura lieu en la chambre du conseil du tribunal de commerce, le mardi 16 décembre courant, à midi.

Les créanciers doivent se présenter en personne ou par un mandataire muni de pouvoirs enregistrés.

Le greffier du tribunal, TH. BUSSON.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE DE LA SOCIÉTÉ ALIMENTAIRE DE SAUMUR.

Les créanciers de la faillite de la société en commandite par actions sous la raison sociale COLMANT ET C^{ie}, dite Société alimentaire de Saumur, sont invités à se trouver le lundi 15 décembre courant, à neuf heures du matin, en la chambre du conseil du tribunal de commerce, à l'effet d'être consultés, tant sur l'état des créanciers présumés, que sur la nomination d'un syndic.

Le greffier du Tribunal, TH. BUSSON.

Étude de M^{re} HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

GRANDE VENTE MOBILIÈRE

ET DE MARCHANDISES

Après décès.

Le lundi 15 décembre 1862, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M^{re} Henri Plé, commissaire-priseur, dans la maison de feu M^{me} veuve ROBIN, marchand de bois et de charbon en gros, place de l'Hôtel-de-Ville, et dans son magasin, quai de Limoges, à la vente publique aux enchères de tout le mobilier et les marchandises dépendant de sa succession.

Il sera vendu :

Grande quantité de belles pièces, madriers et planches de sapin du Nord, de toutes longueurs et épaisseurs, planches et madriers en chêne, lames de parquet en sapin et en

chêne, madriers de sapin, sciés pour persiennes et jalousies, chevrons et lambourdes, etc.

Environ 1,000 hectolitres de charbon Saint-Etienne, Gayette, Merthyr et autres.

Environ 1,700 hectolitres de coke, belles voitures à quatre roues, tombereaux, charrettes-carrioles, diable, chevaux, harnais, fourrage, bascules, hectolitres en fer, etc.

Conserves : sardines à l'huile, thons, anchois, haricots, petits pois, fromage de Roquefort, etc.

Mobilier : lits, couvertures, matelas, couvertures, rideaux, quantité de linge, effets, tables, chaises, glaces, argentie, pendules, armoires, fer et ferraille, batterie de cuisine et autres objets.

ORDRE ET CONDITIONS DE LA VENTE.

Lundi, au magasin, quai de Limoges, les bois, le charbon, le coke, charrettes, tombereaux, voitures, fourrage, chevaux, etc.; mardi et jours suivants, à la maison, le mobilier, les conserves et autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

SERVICE DES SUBSISTANCES MILITAIRES.

ACHAT DE DENRÉES.

Le samedi 20 décembre 1862, il sera procédé, à 5 heures de relevée, à l'adjudication publique, sur soumissions cachetées, d'une fourniture de Blé tendre indigène, à livrer dans le magasin militaire de la Place de Saumur.

L'instruction et le cahier des charges relatifs à cette adjudication sont déposés dans les bureaux de la sous-intendance militaire (rue Bodin, n° 5), où le public sera admis à en prendre connaissance. (618)

A VENDRE OU A LOUER

Pour entrer en jouissance immédiatement,

L'AUBERGE

DU

CHAPEAU-ROUGE

Sise au bourg de Villebernier.

Pour traiter, s'adresser à M. CONSTANT-CHOLLET, qui l'exploite. (619)

FONDS

DE MENUISIER M^d DE MEUBLES A CÉDER.

S'adresser à M. MARTIN-LEMOINE, rue Royale, n° 45. (620)

ON DEMANDE une DAME ou DEMOISELLE connaissant le commerce de nouveautés.

S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER
FONDS DE MERCERIE ET BONNETERIE
En gros.
S'adresser au bureau du journal.

A LOUER
UNE MAISON
Rue Bodin.
S'adresser à M^{me} Aubelle, au Pont-Fouchard. (602)

ETRENNES.
BAZAR SAUMUROIS,
Rue d'Orléans, 21.

M. AVRILLON, devant quitter Saumur prochainement, prévient le public qu'il a un assortiment très-varié de jouets d'enfants, qu'il désire écouler promptement et qu'il vendra avec une réduction de prix considérable.

On trouvera également chez lui, à des conditions exceptionnelles : cravates, cache-nez, parfumerie, ganterie, porte-monnaie, etc., etc.

ON DEMANDE une tenue de livres, pouvant occuper trois heures par jour.
S'adresser au bureau du journal.

M. GARREAU-MURAY,
Épicier, rue du Puits-Neuf, à Saumur.
Maison particulièrement recommandée pour l'approvisionnement des spécialités suivantes.

CAFÉ DES GOURMETS

Nous prions instamment les consommateurs de ce délicieux café, d'exiger des boîtes portant le titre de Café des Gourmets et la signature « Trebuchien frères. » — Nous désavouons toutes les boîtes de fer-blanc et tous les cafés qui n'auraient pas cette signature et ce titre.

AVIS IMPORTANT.

Un demi-kilog. CAFÉ DES GOURMETS fait 80 fortes tasses. — C'est donc cinq tasses pour 52 grammes. — Une tasse de notre excellent café ne coûte par conséquent que 3 centimes. Résultats : 1^{re} vive et transparente coloration; 2^e économie de moitié; 3^e qualité hautement supérieure à celle de tous les cafés du commerce; goût exquis; arôme superfin.

CHOCOLAT DES GOURMETS

Nous avons fait nos CHOCOLATS pour les TROIS MILLIONS de Gourmets qui, depuis douze ans, sont fidèlement attachés à notre café. — Nos chocolats sont les plus fins, les plus hygiéniques, les plus savoureux. — Nous ne visons pas à faire leur réputation par les moyens factices de la publicité; une seule ambition nous guide : c'est de séduire nos trois millions de clients par la perfection et l'excellence de leurs qualités. Les plus hauts et les plus flatteurs témoignages consolident chaque jour notre succès.

TAPIOCA DES GOURMETS

Notre Tapioca est garanti pur du Brésil; aucun ne peut rivaliser avec lui par la blancheur, la saveur, la pureté et ses propriétés éminemment nutritives. Les vrais gourmets ne confondent pas notre Tapioca avec une foule de Tapiocas indigènes, de féculé, etc. — Nous déclarons le nôtre pur du Brésil et exempt de toutes pâtes étrangères. — Il est renfermé dans d'élégants cartonnages, très-commodes pour les ménagères. Son prix n'en est pas plus élevé, et sa qualité est à la hauteur de son titre.

Saumur, P. GODET, imprimeur.

Certifié par l'imprimeur soussigné,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre.
En mairie de Saumur, le